

Votre orthophoniste pratique des honoraires conformes aux tarifs de l'Assurance Maladie. Ces tarifs ne peuvent être dépassés, sauf en cas d'exigence exceptionnelle de votre part, s'agissant de l'horaire ou du lieu des actes pratiqués. Si votre orthophoniste vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans le cas prévu ci-dessus où votre professionnel de santé peut déterminer librement ses honoraires ou ses dépassements d'honoraires, il en détermine le montant avec tact et mesure.

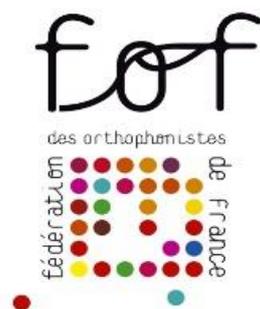
Tarifs au 1er janvier 2019

valeur de l'amo en € 2,50

BILANS

	AMO	tarif en €	PO	PC
bilan de la déglutition et des fonctions vélo-tubo-tympaniques	26	65,00	39,00	26,00
<i>bilan de la phonation</i>	34	85,00	51,00	34,00
bilan des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité	34	85,00	51,00	34,00
<i>bilan de la communication et du langage oral et/ou bilan d'aptitudes à l'acquisition de la communication et du langage écrit</i>	34	85,00	51,00	34,00
bilan de la communication et du langage écrit	34	85,00	51,00	34,00
<i>bilan de la cognition mathématique (troubles du calcul, troubles du raisonnement logico-mathématique)</i>	34	85,00	51,00	34,00
bilan des troubles d'origine neurologique	40	100,00	60,00	40,00
<i>bilan des bégaiements et des autres troubles de la fluence</i>	40	100,00	60,00	40,00
bilan de la communication et du langage dans les handicaps moteur, sensoriel et/ou des déficiences intellectuelles, des paralysies cérébrales, des troubles du spectre autistique, des maladies génétiques et de la surdit�	40	100,00	60,00	40,00

bilan de renouvellement : décote de 30%



REEDUCATION, PAR SEANCE

	AMO	tarif en €	PO	PC
rééducation des troubles de l'articulation	8	20,00	12,00	8,00
<i>rééducation de la déglutition dysfonctionnelle</i>	8	20,00	12,00	8,00
rééducation vélo-tubo-tympanique	8	20,00	12,00	8,00
<i>rééducation des troubles du graphisme et de l'écriture</i>	10	25,00	15,00	10,00
rééducation des troubles de la communication et du langage écrit	10,1	25,25	15,15	10,10
<i>rééducation des troubles de la cognition mathématique (troubles du calcul, troubles du raisonnement logico-mathématique...)</i>	10,2	25,50	15,30	10,20
rééducation des dysphagies	11	27,50	16,50	11,00
<i>éducation à l'acquisition et l'utilisation de la voix oro-oesophagienne et/ou trachéo-oesophagienne, avec ou sans prothèse phonatoire</i>	11,2	28,00	16,80	11,20
rééducation des troubles de la voix d'origine organique ou fonctionnelle et des dyskinésies laryngées	11,4	28,50	17,10	11,40
<i>réadaptation à la communication dans les surdités acquises appareillées et/ou éducation à la pratique de la lecture labiale</i>	12	30,00	18,00	12,00
rééducation des retards de parole, des troubles de la communication et du langage oral	12,1	30,25	18,15	12,10
<i>rééducation des bégaiements et des autres troubles de la fluence</i>	12,2	30,50	18,30	12,20
rééducation des anomalies des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité	13,5	33,75	20,25	13,50
<i>éducation ou rééducation et de la communication et du langage dans les handicaps moteur, sensoriel et/ou les déficiences intellectuelles (inclus paralysies cérébrales, troubles du spectre autistique et maladies génétiques)</i>	13,8	34,50	20,70	13,80
rééducation des dysphasies	14	35,00	21,00	14,00
<i>démütisation, rééducation ou conservation de la communication, du langage et de la parole dans les surdités appareillées ou non, y compris en cas d'implantation cochléaire</i>	15,4	38,50	23,10	15,40
rééducation et/ou maintien et/ou adaptation des fonctions de communication, du langage, des troubles cognitivo-linguistiques et des fonctions oro-myo-faciales chez les patients atteints de pathologies neuro-dégénératives	15,6	39,00	23,40	15,60
<i>rééducation et/ou maintien et/ou adaptation des fonctions de communication, du langage, des troubles cognitivo-linguistiques et des fonctions oro-myo-faciales chez les patients atteints de pathologies neurologiques d'origine vasculaire, tumorale ou post traumatique</i>	15,7	39,25	23,55	15,70